

Luxembourg, le 29 avril 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre de l'Économie :

*« Il nous revient que le gouvernement a décidé d'octroyer le financement du chômage partiel à certaines entreprises du secteur de la construction en raison de la pénurie de matières premières et de matériaux. Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et à Monsieur le Ministre de l'Économie :*

- *Quels sont les critères précis à respecter avant de se voir octroyer, dans ce scénario particulier, le bénéfice du chômage partiel?*
- *Combien d'entreprises du secteur de la construction sont concernées ? Quel est le nombre de personnes qui se verront en situation de chômage partiel?*
- *Quels sont les matières premières et matériaux qui sont devenus plus rares? S'agit-il d'un phénomène plutôt passager ou faudra-t-il s'attendre à une pénurie persistante ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER  
Député

Carole HARTMANN  
Députée

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu